

VALLÉE DE LA CASALUNA

Une déchetterie intercommunale effective depuis cet été

Au début des années 2000, l'incinérateur de San Lorenzo fermait pour cause de non-conformité. Depuis, le président du syndicat intercommunal de la vallée de la Casaluna, Ange Toussaint Rocchi, s'attache à trouver les meilleures solutions pour régler l'épineux problème des ordures ménagères et des encombrants.

Dès l'entame de son deuxième mandat en 2009, il met en place le tri sélectif dans les dix communes qui composent le syndicat (Erone, Lano, Aiti, San Lorenzo, Cambia, Carticasi, Saliceto, Gavignano, Castineto et Rusiu). Cartons, verres et plastiques sont alors collectés par une entreprise privée puis acheminés vers le circuit de traitement et recyclage sur le continent. Les ordures ménagères (OM) sont ramassées par un prestataire de service, puis conditionnées dans des containers étanches sur le site de San Lorenzo. Chaque année, c'est environ 200 tonnes d'OM qui sont traitées et acheminées vers Talone, une fois conditionnées.



Deux fois par semaine, les particuliers des dix communes de la Casaluna peuvent venir déposer leurs encombrants.

(Photos J.-F.F.)

Trois containers implantés

Même si le fonctionnement du tri sélectif et le traitement des OM sont satisfaisants, il restait à résoudre la question des encombrants afin de lutter contre les décharges sauvages qui jalonnent parfois les routes de l'intérieur. Depuis cet été, c'est désormais

chose faite puisqu'une déchetterie fonctionne. Si son utilité n'était pas comprise de tous au moment du lancement du projet, aujourd'hui les mentalités ont bien changé. « Le site est ouvert tous les jeudis et les dimanches et nous constatons une fréquentation en constante progression », a affirmé Ange Toussaint Rocchi. Les habitants des dix commu-



Le syndicat intercommunal de la Casaluna se bat pour trouver les meilleures solutions afin de gérer le problème des ordures ménagères et des encombrants.

nes concernées se sont donc appropriés cette nouvelle déchetterie, véritable plus pour l'environnement de la microrégion. Trois containers sont implantés sur le lieu de l'ancien incinérateur et peuvent recevoir l'électroménager, la ferraille, le bois et divers objets comme les matelas. Ce projet, qui s'élève à 150 000 euros, a pu être mené à terme

avec l'aide de l'Adem, de l'office de l'environnement, du conseil général de Haute-Corse et du bureau d'études « Procès Environnement ». Un investissement structurel qui est prêt à accueillir d'autres communes intéressées après signature d'une convention.

J.-F.F.

Pour tout contact, appeler le 04.95.48.42.92